



Réforme des retraites et de l'assurance chômage : seniors en danger de précarité !

Avec le projet de loi sur la réforme des retraites, le gouvernement accumule les fausses promesses sur l'emploi des seniors.

Il annonce s'attaquer au problème du chômage des seniors (le taux d'emploi des 55-64 ans atteint 56,8 % contre 62,6 % dans la zone euro) mais ne propose dans sa réforme qu'un seul levier : la création d'un index, renseigné par les entreprises, à l'image de l'index égalité professionnelle dont on connaît déjà les limites.

Aucune sanction n'est prévue pour les employeurs récalcitrants à publier cet index.

A l'inverse les sanctions sont bien là pour les travailleurs : les salariés en emploi subissent le recul de l'âge de la retraite assorti de pensions minorées pour carrières incomplètes, les privés d'emplois voient la durée de leur indemnisation encore diminuer. Quand seule la moitié des travailleurs partent à la retraite en étant en emploi, nous sommes tous concernés !

Les seniors n'ayant ni emploi ni retraite (NER) représentent déjà 1,4 millions de personnes (majoritairement des femmes) de 53 à 69 ans dont le niveau de vie médian se situe seulement à 1270 euros par mois. Leur taux de pauvreté s'élève à 32 % ! Il est à craindre que le volume de cette population, exclue de la protection sociale que nous défendons, ne s'accroisse.

Mais là encore, Macron a la solution pour ces travailleurs rejetés par le marché : le travail gratuit !

En langage politiquement correct, on l'appelle RSA contre activité.

Il s'agit concrètement de contraindre les bénéficiaires à réaliser des prestations déconnectées de leurs vrais besoins. En cas de refus, la sanction serait la radiation... et la perte du revenu de survie.

Ce dispositif permet, bien sûr, de fournir de la main d'œuvre gratuite au secteur privé notamment dans les métiers en tension aux conditions de travail dégradées.

Et au passage, d'abreuver de financement des entreprises privées de formation ou de travail temporaires, toujours prêtes à proposer à distance, par exemple, des ateliers et prestations « occupationnelles » creuses et inadaptées.

Refusons fermement cette précarisation progressive des seniors au travers des réformes régressives des retraites, de l'assurance chômage et du RSA contre activité !

En grève et dans la rue, par tous les moyens dont nous disposons, revendiquons fermement :

- Un départ à 60 ans à taux plein
- Un départ à partir de 37,5 annuités avec prise en compte des années d'étude
- Un calcul de la retraite basé sur les 10 meilleures années pour le privé et les 6 derniers mois pour le public
- Un véritable revenu de remplacement
- Une indexation des salaires et des pensions sur les prix
- L'élévation de la pension minimum au niveau du SMIC CGT
- L'égalité salariale femmes / hommes

Tous en grève et manifestation le jeudi 16 février 2023